REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels
Etablissement public à Caractère Technique créé par Décret N° 2005/252 du 30 Juin 2005, modifié et complété par Décret N° 2009/386 du 30 Novembre 2009 et du Décret N° 2018/501 du 20 Septembre 2018
Tutelle Technique : *Ministère de la Santé Publique*

CENAME

REPUBLIC OF CAMEROON
National Procurement Centre for Essential Drugs and Medical Devices
Technical Public Institution *created by Decree N° 2005/252 of June 30th 2005 modified and completed by Decree N° 2009/386 of November 30th 2009 and Decree N° 2018/501 of September 20th 2018.*
Technical Guardianship: *Ministry of Public Health*

N/REF: 0200/2021/AOIO/DG/DAPSP/SDAP/CEN/YDE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 001/AOIO/CENAME/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANTIPALUDIQUES A LA CENAME

1 : OBJET

Le Directeur Général de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels du Cameroun, en abrégé « **CENAME** », lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres International Ouvert, pour la fourniture des médicaments Antipaludiques à la CENAME.

2 : CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations sont reparties comme suit :

Dénomination (DCI) et dosage	Forme pharmaceutique	Cond. Demandé	Quantité au Cond.	Quantité en unités
Sulfadoxine-Pyriméthamine 500 mg + 25 mg	Comprimé	Boîte de 3*10 comprimés sous blister	**201 035**	**6 031 050**
Artésunate injectable 60mg	Poudre pour injection	Boîte 1 Vial	**484 693**	**484 693**

3 : DELAIS ET LIEU DE LIVRAISON

Cet Appel d'Offres donnera lieu à la passation de marché(s). Le délai de livraison maximal exigé par le Maître d'ouvrage est de soixante (60) jours, rendu CIP/CIF-Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, à compter de la date de notification du Marché accompagné de l'Ordre de Service.

4 : ALLOTISSEMENT

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont constituées de **deux (02) lots** :

N° lot	Dénomination (DCI) et dosage	Forme pharmaceutique	Cond. Demandé	Quantité au Cond.	Quantité en unités
01	Sulfadoxine-Pyriméthamine 500 mg + 25 mg	Comprimé	Boîte de 3*10 comprimés sous blister	**201 035**	**6 031 050**
02	Artésunate injectable 60mg	Poudre pour injection	Boîte 1 Vial	**484 693**	**484 693**

5 : COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel pour l'acquisition desdits médicaments, à l'issue des études préalables, est de Huit cent millions (**800 000 000**) francs CFA, réparti ainsi qu'il suit :

- Lot 01 : **130 000 000 FCFA** (Cent trente millions)
- Lot 02 : **670 000 000 FCFA** (Six cent soixante-dix millions).

Scanné avec CamScanner

6 : PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres International, référencé sous le numéro 001/AOIO/CENAME/CIPM/2021, est adressée aux fabricants de médicaments pré qualifiés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans le cadre de la procédure de pré qualification des produits fabriqués à partir des sites de productions et dont les produits devront obligatoirement appartenir à la classe A ou B de la classification du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, le Paludisme et la Tuberculose. Tous ces soumissionnaires devront s'engager à respecter la législation et la réglementation pharmaceutiques en vigueur au Cameroun.

7 : FINANCEMENT

Le présent Appel d'Offres sera financé par le budget de la CENAME, exercice 2021.

8 : CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat du Maître d'Ouvrage ou à la Direction des Approvisionnements et des Programmes de Santé Publique, à l'adresse suivante :

Direction Générale de la CENAME
Rue Rudolph Manga Bell
BP 2170, Messa - Yaoundé - République du Cameroun
Tél. : + (237) 222 23 29 20 / 222 23 29 22 / 222 23 29 25
Fax : + (237) 222 23 29 23 ; Web : www.cename.cm ; E-mail : contact@cename.cm

9 : Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au secrétariat du Maître d'Ouvrage contre la présentation d'un reçu original de versement ou de virement à la banque d'une somme de **200 000 FCFA (Deux cent mille francs CFA)** non remboursable, payable dans le compte numéro **33598860001-94** intitulé **« Compte Spécial CAS-ARMP »** domicilié à la **BICEC–Cameroun**, Agence de Yaoundé (les frais de virement restant à la charge du soumissionnaire). La preuve du paiement fera partie intégrante de la soumission.

10 : REMISE DES OFFRES

Les offres seront adressées au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, sis au Siège de la CENAME, Rue Rudolph Manga Bell, Messa, Yaoundé.
L'offre devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/AOIO/CENAME/CIPM/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANTIPALUDIQUES A LA CENAME »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

La date limite de remise des offres est fixée au 29Juin 2021 à **14 heures locales**, délai de rigueur.

11 : CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de l'offre, une caution de soumission selon les dispositions de l'article 8.5 du RPAO, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance

Scanné avec CamScanner

agréée et habilitée par le Ministère chargé des Finances du Cameroun, d'un montant égal à :

N° de Lot	Dénomination (DCI) et Dosage	Montant Caution par Lot en Chiffre F.CFA	Montant Caution par Lot en toutes Lettres
01	Sulfadoxine-Pyriméthamine 500 mg + 25 mg, Blister de 3*10 comprimés	2 600 000	Deux millions six cent mille
02	Artésunate injectable 60mg	13 400 000	Treize millions quatre cent mille

Cette caution est au plus égale à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur et reste valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12 : RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.
Un délai de quarante-huit (48) heures sera accordé au soumissionnaire au cas où son dossier administratif est incomplet. Toutefois, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera immédiatement le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13 : OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CENAME, dans les locaux de la CENAME, le 29 Juin 2021 à **15 heures locales**.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dument mandatés pourront assister à la séance d'ouverture des offres.

14 : CRITERES D'EVALUATION

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres, relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des soumissionnaires.

14.1 Critères éliminatoires

- Absence d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) au Cameroun ou de dérogation spéciale délivrée par le Ministère de la Santé Publique ;
- Absence d'autorisation d'exercer en qualité de fabricant des produits pharmaceutiques dans son pays d'origine ;
- Absence de Certificat de Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) délivré par les autorités du pays du fabricant ;
- Absence d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) dans le pays d'origine du fabricant ou du certificat de libre vente ;

Scanné avec CamScanner

- Défaut de pré qualification par l'OMS et/ou le Fonds Mondial de Lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme du site de production dans le pays d'origine ;
- Non appartenance d'un produit à la classe A ou B du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif requis au titre de l'Appel d'Offres lors de l'ouverture des plis après l'expiration du délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence des échantillons pour chacun des produits ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non satisfaction de cinq (05) sur sept (07) de l'ensemble des critères essentiels ;
- Non satisfaction des caractéristiques techniques contenues dans la fiche d'évaluation des caractéristiques techniques du produit à hauteur de 80% ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon de marchés publics au cours des trois (03) dernières années, et de la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP.

Au cas où aucun produit pré qualifié n'est proposé, celui présenté en lieu et place doit faire l'objet d'évaluation et proposé au Maitre d'Ouvrage pour attribution.

14.2 Critères essentiels (mode de notation binaire)

- Preuve de bonne exécution d'au moins deux (02) marchés de prestations similaires de montants cumulés au moins égal à 300 millions francs CFA. Justifier par la production des contrats signés (première et dernière page) et procès-verbaux de réception, (OUI/NON) ;
- Existence d'un Dossier d'Etablissement ou « Site Master File » (SMF) pour les fabricants, (OUI/NON) ;
- Conformité aux spécifications techniques des produits, (OUI/NON) ;
- Certificat de qualité ISO 9001 pour les fabricants dans sa version la plus récente, (OUI/NON) ;
- Preuve de la capacité financière du soumissionnaire, au moins 50% des coûts prévisionnels pour chaque lot. Justifier par tout document admis en matière financière des trois derniers exercices clos, (OUI/NON) ;
- CCAP et DTF paraphés, datés, cachetés et signés à la dernière page (OUI/NON) ;
- Engagement du respect du délai de livraison, soit au plus 60 jours, (OUI/NON).

15 : ATTRIBUTION

Le critère d'attribution des lots sera le choix de l'offre évaluée moins-disante, et pour autant que cette offre ait satisfait aux critères essentiels et éliminatoires.
Les attributions seront faites lot par lot, suivant le critère du moins-disant.
Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et un candidat peut être attributaire d'un ou de plusieurs lots.

Scanné avec CamScanner

16 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

17 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Tout renseignement complémentaire relatif au Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'adresse suivante :

BP 2170, Messa - Yaoundé - Républlque du Cameroun
Tél. : + 00(237) 222 23 29 20 / 222 23 29 22 / 222 23 29 25
Fax : + 00(237) 222 23 29 23 ; Web : www.cename.cm ; E-mall : contact@cename.cm

Yaoundé, le 28 MAY 2021

(é) Le Directeur Général de la CENAME,
Maître d'Ouvrage

Copie:
- MINMAP
- ARMP
- Présidente CIPM/CENAME
- Affichage

Le Directeur Général

Dr. Vandi Dali

Scanné avec CamScanner